





DECISION N°2

De/From: LES COMMISSAIRES SPORTIFS/SPORTING STEWARDS Date: 21-06-2024

A/To /

HEURE/TIME: 11H45

CHAMPIONNAT de France FFSA TOURISME 2024

Suite demande du concurrent N° 23 et 30, et pour des raisons de sécurité,

Le collège décide de remonter le N.23 et N ;30 devant les voitures des catégories TCA et TCA Light pour les courses 1 et 3.

. »

VAILLES Marielle Président

Licence nº 7644

MARECHAL Astrid Membre Licence n° 3889

BERNARD Nathalie Membre

Licence nº 171292



























